



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du lundi 6 juin 2022, tenue à la salle arrière du Centre Multifonctions au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita.

Sont présents :

Monsieur Michel Colpron	maire	
Monsieur Jean Gagnon	conseiller	au siège # 1
Madame Christine Charlebois	conseillère	au siège # 2
Monsieur Émile Dubé	conseiller	au siège # 4
Monsieur Alain Forget	conseiller	au siège # 5
Monsieur Danny Michaud	conseiller	au siège # 6

Est absente :

Madame Claudy Malenfant	conseillère	au siège # 3
-------------------------	-------------	--------------

Les membres présents forment le quorum.

Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

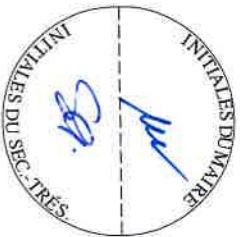
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session est ouverte à 19h30 par Monsieur Michel Colpron, maire de la municipalité de Sainte-Rita, Madame Sergine Gagnon fait fonction de greffière-trésorière / directrice-générale.

➤ Monsieur Michel Colpron, maire, demande à l'assemblée de tenir une minute de silence à la mémoire de madame Monique Labrie, (feu Philippe Dubé) résidente de la route Neuve de Sainte-Rita pour la majorité de sa vie, décédée le mois dernier.

2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et procédure d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 2 mai 2022
4. Rapport des délégations de pouvoir
5. Bordereaux des comptes incompressibles
6. Comptes compressibles
7. Transfert de crédits
8. Correspondances
9. Dépôt du rapport du maire aux citoyens
10. Ministère de la Sécurité publique
11. Adjudication des soumissions -Reconstruction de ponceaux et travaux divers- Rang 4
12. Adjudication des soumissions pour le pompage des grilles de rues pluviales
13. Avis de motion -Règlement d'emprunt -Projet #53-2-11015-20-03/RIRL Rang 4
14. Présentation du règlement d'emprunt -Projet #53-2-11015-20-03/RIRL Rang 4
15. Demande de soumissions dans le cadre du programme PRABAM –Infrastructures municipales
16. Mise à jour du plan de sécurité civile
17. Renouvellement d'abonnement à presse commerce
18. Renouvellement de la cotisation annuelle à la SADC des Basques
19. Formations d'automne pour la direction générale
20. Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération
21. Résolution – Demande d'aide financière pour compenser les dépenses de fonctionnement attribuables à la hausse du prix des carburants
22. Programme d'aide à la voirie local (PAVL) –aide financière Volet entretien
23. Ristourne 2021 de la Mutuelle des municipalités du Québec
24. Offre d'achat pour l'immeuble au 15, route 295 (succ. Alain Lemieux)
25. Ajustement du taux des frais de déplacement des employés et des élus
26. Dossier
 - 26.1. Voirie été, hiver
 - 26.2. Étangs
 - 26.3. Suivi des rencontres, MRC et autres
 - 26.4. Comité des Loisirs
 - 26.5. Bibliothèque la Biblioritoise
 - 26.6. Corporation Premier Jalon
 - 26.7. Corporation Touristique
 - 26.8. Cuisine collective
 - 26.9. Action municipale et famille
 - 26.10. Jardins Rita de Cascia



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

- 26.10.1. Demande de contribution
26.11. Cimetière l'héritage de Sainte-Rita
26.11.1. Demande de prêt d'équipement

27. Varia
28. Période de questions
29. Clôture de la session

2022-06-06-01

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MAI 2022

2022-06-06-02

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le procès-verbal soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

4. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Dépôt du rapport de délégation de pouvoir de Messieurs Robert Lebel, chef d'équipe, Philippe Dumont, mécanicien et de Madame Sergine Gagnon, directrice-générale / greffière-trésorière.

5. BORDEREUX DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

Dépôt du rapport des factures incompressibles, au montant de 18 950,13\$.

6. COMPTES COMPRESSIBLES

Le bordereau suivant a été soumis à l'attention des membres du conseil :

AGRISCAR	tablette mélamine, supp., cheville, vis, montant blanc	105.92 \$
ALARME TOP VIVION	frais de central de surveillance	172.46 \$
BEAUMONT, SYLVAIN	formation abattage, repas	75.50 \$
BOUTIQUE FREDHOBBY	vérification et installation imprimante biblio	34.49 \$
BUANDERIE RDL	boîte à serviettes, salopette	82.78 \$
BUROPRO	copies facturables	154.83 \$
CARREFOUR RDL	pièces Freightliner	229.95 \$
ÉNERGIE ET RESS. NAT.	avis de mutation	5.00 \$
ÉPICERIE CHEZ MARLÈNE	eau, eau de javel, liqueur, bière	118.86 \$
ÉQUIPEMENT SMS	pièces	2 103.42 \$
FÉDÉRATION QUÉB. MUN.	formations, honoraires PIRL 4 ^e rang	9 504.50 \$
KADORAMA	paquets papier blanc, carte retraite Marguerite	408.35 \$
LABORATOIRE BSL	analyse centre et eaux usées	200.71 \$
MACPEK	terminal, switch, frein, tambour, peinture, lumière...	1 240.03 \$
MAGASIN COOP SQUATEC	pailles cède brun et noir	192.01 \$
MALLETTE	services professionnels	8 582.88 \$
MESSER	oxygène, ferroline	565.97 \$
NORDIKEAU	suivi installations	2 086.80 \$
OUELLET, JEAN-GUY	remboursement ponceau non requis lot Route Neuve	544.99 \$
PIÈCES AUTO M. MICHAUD	extensions ailes, aile avant droite, panneau boîte...	1 455.69 \$
POTAGER F. GAGNON	service de traiteur (Marguerite)	400.00 \$
PURIBEC	changer filtre, nettoyage, analyse minéralogique	267.61 \$
PUROLATOR	frais de transport	166.76 \$
SERVITECH	tenuë à jour, maintien inventaire, permis et liste	766.14 \$
WURTH	taraud finisseur, tournevis, fusibles, écrou, mandrin	469.40 \$
Total		29 935.05 \$

06-06-03

Il est proposé par monsieur Alain Forgei;

QUE les comptes au montant de 29 935,05\$ soient approuvés et payés.

Adoptée

1875



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 29 935,05\$.

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

7. TRANSFERT DE CRÉDITS

Il est proposé par monsieur Alain Forget;

QU'un montant de 4 442,00\$ soit autorisé pour les transferts de crédits suivants :

DESCRIPTION	DU	DESCRIPTION	AU	MONTANT
Frais déplacement élus	211 000 310	comptabilité et vérification	213 000 413	250,00 \$
Form.-perfect. Élus	211 000 454	comptabilité et vérification	213 000 413	800,00 \$
Form.-perfect. Admin.	213 000 454	comptabilité et vérification	213 000 413	288,00 \$
entr. - rép. Admin.	213 000 527	fournitures bureau admin.	213 000 670	18,00 \$
articles nettoyage admin.	213 000 660	fournitures bureau admin.	213 000 670	7,00 \$
fournitures médical	213 000 691	fournitures bureau admin.	213 000 670	50,00 \$
essence - diesel été	232 000 631	transport-diesel hiver	233 000 631	1 008,00 \$
transport marchandises hiver	233 000 300	transport marchandises été	232 000 300	100,00 \$
entr. - rép. Véhicule	232 000 523	entr.-rép. Véhicule voirie	232 000 525	1 921,00 \$
TOTAL				4 442,00 \$

Adoptée

8. CORRESPONDANCE

Une liste de la correspondance a été remise à chacun, elle peut être consultée au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

9. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE AU CITOYENS

Suite au projet de Loi 122 modifiant l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit présenter aux citoyens les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

Monsieur Michel Colpron, maire, fait la lecture de son rapport et le dépose à la table du conseil.

Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

10. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

ATTENDU QUE le premier versement de la somme payable pour l'année 2022 pour les services de la Sûreté du Québec doit être reçu avant le 30 juin 2022;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité de Sainte-Rita verse la somme de 10 850,\$ au ministère de la Sécurité publique pour le premier versement de la Sûreté du Québec.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 10 850,\$.

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

11. ADJUDICATION DES SOUMISSIONS –RECONSTRUCTION DE PONCEAUX ET TRAVAUX DIVERS –RANG 4

ATTENDU QUE le Ministère des Transports a confirmé, en date du 17 juin 2021, une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale -Violet Redressement;

ATTENDU QUE la municipalité désire faire la reconstruction de ponceaux et divers travaux sur la totalité du rang 4;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita a déposé un appel d'offre sur le site SEAO des plans et devis préparés par la FQM ingénierie et infrastructures;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita a reçu 3 soumissions, soit :



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

- **Hugues Guérette Inc., dont le siège social est situé à Cacouna**
- **Excavations Bourgoin & Dickner Inc., dont le siège social est situé à Rivière-du-Loup**
- **R. J. Bérubé Inc., dont le siège social est à Trois-Pistoles**

2022-06-06-06

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la soumission la plus basse au montant de 207 544,74\$ avant taxes, de la compagnie Hugues Guérette Inc. de Cacouna soit acceptée, le tout suite à la validation de la soumission dont la firme d'ingénierie de la FQM confirme la validité.

Adoptée

12. ADJUDICATION DES SOUMISSIONS POUR LE POMPAGE DES GRILLES DE RUES PLUVIALES

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita a demandé des soumissions sur invitation à deux entreprises pour le pompage de 14 grilles pluviales et de 3 grilles sanitaires;

ATTENDU QUE Campor Environnement Inc. de Rivière-du-Loup a soumissionné au montant de 330.45\$ de l'heure, avant taxes, pour le traitement complet;

ATTENDU QUE Sani Manic de Saint-Anaclet a soumissionné au montant 260.\$ de l'heure, avant taxes, pour le même traitement.

06-07

Il est proposé par madame Christine Charlebois et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita acceptent la soumission de Sani Manic de Saint-Anaclet au montant 298,94\$ de l'heure, taxes incluses.

Adoptée

13. AVIS DE MOTION –RÈGLEMENT D'EMPRUNT –PROJET #53-2-11015-20-03/RIRL-RANG4

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur Alain Forget conseiller au siège no 5, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement no 307 décrétant un emprunt d'un montant maximal de 348 805.\$ pour l'exécution des travaux de reconstruction de ponceaux sur le Rang 4 ainsi que pour de travaux divers dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale -Violet Redressement, RIRL, projet # 53-2-11015-20-03.

14. PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT –PROJET #53-2-11015-20-03/RIRL-RANG4

Il est, par la présente, déposé par monsieur Alain Forget conseiller au siège no 5, le projet du règlement no 307 intitulé RÈGLEMENT D'EMPRUNT décrétant un emprunt d'un montant maximal de 348 805.\$ pour l'exécution de travaux de reconstruction de ponceaux ainsi que pour des travaux divers dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale-Violet Redressement, Projet # 53-2-11015-20-03 / RIRL Rang 4 qui sera adopté à une séance subséquente.

15. DEMANDE DE SOUMISSIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRABAM – INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita a reçu, du Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) la confirmation d'une aide financière d'un montant maximal de 75 000.\$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita doit réaliser ses travaux entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 mai 2033 pour être admissible;

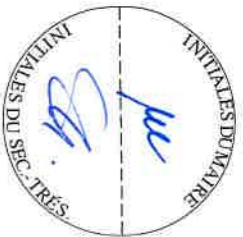
ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita désire demander des soumissions de gré à gré avec Construction St-Jean de Saint-Jean-de-Dieu, pour des travaux d'isolation et de revêtement extérieur et avec deux soumissionnaires pour des travaux de déclaiage à l'intérieur du garage municipal soit, Lauzier Électrique Inc. de Saint-Cyprien et Camilien Chartron 1992 Inc. de Saint-Jean-de-Dieu.

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité de Sainte-Rita mandate madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, à faire les démarches nécessaires pour l'obtention des soumissions nécessaires pour l'exécution des travaux visés.

Adoptée

2022-06-06-08



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

16. MISE À JOUR DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE le ministre de la Sécurité publique du Québec nous invite à faire la mise à jour de notre plan de sécurité civile ;

ATTENDU QUE l'on doit procéder aux changements des personnes inscrites comme responsable en cas de sinistre dans la section des services municipaux, pour les personnes suivantes :

- **Maire suppléant** : remplacer Alain Rioux par Jean Gagnon
- **Conseiller** : remplacer Jean Gagnon par Claudy Malenfant
- Corriger l'orthographe du prénom de Danny Michaud

Dans la section Organisation municipale pour les personnes suivantes :

- **Coordonnateur municipal** : remplacer Marguerite Michaud par Sergine Gagnon
- **Coordonnateur substitut** : remplacer Sergine Gagnon par Chantal Malenfant

Dans la section Mission Services techniques pour les personnes suivantes;

- **Substitut** : remplacer Berthier Malenfant par Sylvain Beaumont et Hugo Malenfant par Philippe Dumont

2022-06-06-09

Il est proposé par madame Christine Charlebois;

QUE la municipalité de Sainte-Rita mandate monsieur Julien Colpron-Tremblay, inspecteur en bâtiments, à procéder aux correctifs nécessaires.

Adoptée

17. RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT À PRESSE COMMERCE

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita désirent renouveler l'abonnement à Corporation Presse Commerce;

ATTENDU QUE les citoyens et citoyennes de la municipalité de Sainte-Rita peuvent consulter les revues gratuitement par le biais de la Bibliothèque;

ATTENDU QUE le renouvellement est au coût de 282.30\$ taxes en sus;

2022-06-06-10

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

QUE la municipalité de Sainte-Rita renouvelle son abonnement à Corporation Presse Commerce au coût de 324.58\$ taxes incluses.

Adoptée

18. RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE À LA SADC DES BASQUES

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita a reçu son avis de renouvellement de la cotisation annuelle 2022-2023 à la SADC des Basques;

ATTENDU QUE la SADC travaille au développement local, à la revitalisation commerciale et au développement durable dans les Basques;

Il est proposé par monsieur Alain Forget;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita accepte de renouveler leur adhésion annuelle 2022-2023 à la SADC des Basques au coût de 10.\$.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour la dépense ci-haut inscrite au montant de 10.\$.

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

19. FORMATIONS D'AUTOMNE POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE

ATTENDU QUE la directrice générale, madame Sergine Gagnon, désire suivre deux formations afin d'approfondir ses connaissances en gestion municipale et ainsi être plus outillée dans l'exercice de ses fonctions de directrice générale qui nécessite des connaissances dans plusieurs domaines;

ATTENDU QU'une formation portant sur la gestion contractuelle (7 hres) au coût de 120.\$ avant taxes et une seconde étant la deuxième partie de l'ABC/DG version intermédiaire (12 hres) au coût de 375.\$ pour les membres de l'ADMQ, le tout donné par webinaire;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

Il est proposé par monsieur Émile Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita acceptent l'inscription de la directrice générale pour suivre les deux formations en format webinaire au coût de 137,97\$ taxes incluses pour celle portant sur la Gestion contractuelle et de 431,16\$ taxes incluses pour la suite de l'ABC/DG intermédiaire.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour la dépense ci-haut inscrite au montant de 569,13\$.\$.

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

20. ENTENTE DE SERVICE AVEC L'AUTORITÉ 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION

ATTENDU QUE pour le 9-1-1 de prochaine génération, l'entente doit être signée avec Bell en tant que fournisseur de réseau 9-1-1 désigné par le CRTC pour le Québec;

ATTENDU QUE cette nouvelle entente est nécessaire pour que Bell puisse fournir les services 9-1-1 PG de prochaine génération dans notre municipalité;

ATTENDU QUE cette entente a été déposée et approuvée par le Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadienne (CRTC);

16-06-13

Il est proposé par monsieur Émile Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita acceptent de signer la présente entente qui est nécessaire pour que Bell puisse fournir les services 9-1-1 PG dans notre municipalité.

Adoptée

21. RÉSOLUTION –DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR COMPENSER LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ATTRIBUABLES À LA HAUSSE DU PRIX DES CARBURANTS

ATTENDU QUE, depuis janvier 2022, le litre de diesel au Bas-Saint-Laurent est passé d'une moyenne de 1,459 \$ (au 3 janvier) à 2,129 \$ (au 25 avril) soit une augmentation de 45,9 %;

ATTENDU QUE les dépenses directes de carburant pour la flotte des véhicules municipaux de Sainte-Rita affectée aux opérations de déneigement et de déglacage du réseau routier, pour la seule période du 1 janvier au 1 mai 2022, ont atteint 35 137,38 \$ comparativement à 20 890,95 \$ pour la période du 1 janvier au 1 mai 2021;

ATTENDU QUE le territoire de Sainte-Rita est considérablement vaste pour une petite municipalité d'à peine 300 habitants, avec un peu plus de 128 kilomètres carrés, ce qui lui confère assurément une grande vulnérabilité face à l'augmentation vertigineuse du prix des carburants;

ATTENDU QUE la flotte de véhicules et d'équipements fonctionnant au carburant consomment annuellement 27 656 litres de carburant diesel et 6 804 litres d'essence;

ATTENDU QUE les achats de biens et services ont totalisé une charge de 327 207 \$ pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2021 et que cette charge sera portée à la hausse notamment par l'augmentation du coût des transports;

ATTENDU QUE l'effet pernicieux de cette hausse de carburants pour la municipalité est de couper dans les activités de loisirs, culturelles ou autres alors que l'effet de cette même hausse pour les citoyens est de limiter voire annuler leurs vacances ou leurs sorties à l'extérieur;

ATTENDU QU'au sortir de la pandémie qui a également suscité l'annulation d'événements et d'activités municipales auparavant disponibles pour la population, faut-il le rappeler, il est suicidaire de ne pas insuffler des budgets suffisants pour le mieux-être et la santé mentale des citoyens;

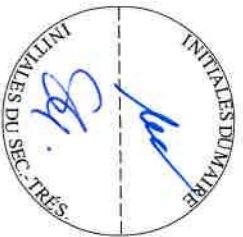
ATTENDU QUE les moyens financiers d'une petite municipalité comme Sainte-Rita (305 habitant selon le dernier décret) sont très limités;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité de Sainte-Rita demande au gouvernement québécois d'élaborer et de rendre disponible une forme de compensation destinée à chaque organisation municipale, une compensation forfaitaire à l'instar de celle qui a été proférée aux municipalités pour contre les effets de la pandémie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

22. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) -VOLET ENTRETIEN

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal présents de la réception d'une correspondance du Ministre des Transports du Québec nous confirmant une aide financière maximale de 196 561\$ pour le volet entretien de la voirie locale pour l'année 2022.

23. RISTOURNE 2021 DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (ASSURANCE)

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil présents de la confirmation de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) de notre part de ristourne pour l'exercice financier de 2021 de l'ordre de 473 \$.

24. OFFRE D'ACHAT POUR L'IMMEUBLE AU 15, ROUTE 295 (succ. ALAIN LEMIEUX)

ATTENDU QUE la municipalité a acquis, en date du 10 décembre 2021 l'immeuble situé au 15, route 295 (succ. Alain Lemieux) pour vente pour taxes suite à la succession de monsieur Lemieux;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux offres d'achats concernant cet immeuble et qu'elle désire s'en départir afin d'éviter des frais de démolition et aussi afin de pouvoir recommencer à charger les taxes annuelle pour cette propriété.

ATTENDU QUE monsieur Alain Gagnon de Trois-Pistoles offre un montant de 1 555,50 \$ et que monsieur Aubin St-Pierre de Sainte-Clément offre un montant de 1 500,\$ pour l'achat de cet immeuble dans son état actuel;

2022-06-06-15

Il est proposé par monsieur Alain Forget et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita acceptent l'offre de monsieur Alain Gagnon au montant de 1 555,50 \$ vu l'état actuel de cet immeuble.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

25. AJUSTEMENT DU TAUX DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES EMPLOYÉS ET DES ÉLUS

ATTENDU QUE le prix du carburant a considérablement augmenté depuis le début de l'année 2022, et que le taux des frais de déplacement pour les employés et les élus est encore au montant de 0,40\$ par kilomètres comparativement à des taux qui peuvent aller jusqu'à plus de 0.60 \$ dans d'autres organismes aux alentours;

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

2022-06-06-16

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita établissent un nouveaux taux pour les frais de déplacements des employés et des élus au montant de 0,55 \$ par kilomètre parcouru.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

26. DOSSIER

26.1 VOIRIE ÉTÉ, HIVER

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Le nivelage des rangs sera terminé prochainement afin de recevoir l'abat poussière prévu le 16 juin prochain
- Un 2^{ème} appel d'offre sera bientôt déposé sur le site SEAO pour des travaux de rechargement dans la majorité des rangs pour les travaux de la TECQ à l'été 2022

26.2 ÉTANGS

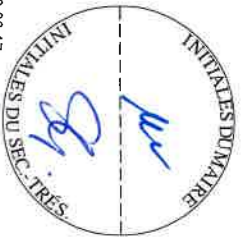
Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Tout se passe bien

26.2.1. OFFRE DE SERVICE POUR LA CALIBRATION DES DÉBITMÈTRES

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita est en attente d'une offre de services professionnels de Nordiqueau pour la vérification et la calibration de notre débitmètre aux étangs aérés dont l'activité de vérification sera réalisée par du personnel spécialisé, en adéquation avec le cahier 7 du Centre d'Expertise en Analyse Environnementale du Québec, (CEAEQ) et le Règlement sur les Ouvrages Municipaux d'assainissement des eaux (ROMAEU);

ATTENDU QUE qu'afin de ne pas retarder le processus et de s'assurer d'être inclus dans l'horaire lorsque les professionnels seront dans notre secteur;



2022-06-06-17
No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

Il est proposé par monsieur Émile Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

DE MANDATER la directrice générale, madame Sergine Gagnon, à signer l'offre dès sa réception afin de ne pas retarder le processus et le tout sera entériné lors de la prochaine séance en juillet.

Adoptée

26.3 SUIVI DES RENCONTRES MRC ET AUTRES

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal que :

MRC :

- Conseil de la MRC le 18 mai à Notre-Dame-des-Neiges
- Prochain conseil le 22 juin à Notre-Dame-des-Neiges

MUNICIPALITÉ :

- Formation FQM « Réussir avec les médias » le 4 mai
- Rencontre sur le schéma d'aménagement et de développement de la MRC avec madame Sergine Gagnon, messieurs Julien Colpron-Tremblay, inspecteur en bâtiments et Jean Gagnon, conseiller, ainsi que de l'équipe de la MRC des Basques le 11 mai
- Formation ADMQ sur le P.L. 64 « Protection des renseignements personnels » nouvelles obligations le 18 mai avec madame Sergine Gagnon
- Formation ADMQ « Ventes pour non-paiement de taxes » le 26 mai avec madame Sergine Gagnon
- Rencontre virtuelle du comité de revitalisation le 25 mai avec madame Sergine Gagnon

26.4 COMITÉ DES LOISIRS

Monsieur Émile Dubé, président, informe les membres du conseil municipal que :

- Le terrain de jeu débutera le 27 juin pour se terminer le 18 août
- Les horaires seront de 8h à 17h, du lundi au jeudi
- 2 monitrices : Clémence Paquin et Maïka Turcotte
- Formation pour les monitrices le 11 juin
- Réunion bientôt pour discuter à savoir si on fait un événement cet été

26.5 BIBLIOTHÈQUE LA BIBLIOTHOISE

Monsieur Jean Gagnon, responsable, informe les membres du conseil municipal que:

- L'Assemblée générale annuelle du CRSBP a eue lieu samedi dernier le 4 juin à laquelle madame Sergine Gagnon et monsieur Jean Gagnon ont assistés.
- Tout ce passe normalement

26.6 CORPORATION D'HABITATION PREMIER JALON

Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :

- L'AGA est à prévoir bientôt, nous sommes présentement en attente des documents comptables.

26.7 CORPORATION TOURISTIQUE

Monsieur Émile Dubé, président, informe les membres du conseil municipal que :

- Une prochaine rencontre en vue du Festival de l'Érable est prévue pour le 20 juin prochain.

26.8 CUISINE COLLECTIVE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Le dernier atelier de cette saison aura lieu le 14 juin prochain.

26.9 ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Madame Christine Charlebois, représentante, informe les membres du conseil municipal que :

- Pour la suite du dossier en lien avec la subvention requé, une demande d'appui a été adressée à la municipalité pour la suite du dossier.

26.10 JARDINS RITA DE CASCIA

Monsieur Alain Forget, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Les Jardins Rita de Cascia tiendront leur assemblée générale annuelle, mercredi le 8 juin à 18h30.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

- Il y aura des corvées les 12, 18 et 25 juin prochain pour ensemençer et planter le jardin.
- L'offre d'emploi pour animer le jardin a été publié et nous devrions engager notre animateur (trice) au cours de la semaine prochaine.
- Les semis vont bien à l'école, ce qui est de bon augure pour une première année.
- Un projet pilote devrait commencer l'automne prochain en vue d'établir un programme favorisant un lien entre l'école et l'agriculture. Le projet pilote mettrait l'emphase sur l'acériculture et la culture de la pomme de terre.
- Les jardins installeront un composteur au parc, près des boîtes à légumes déjà installées.

26.10.1. DEMANDE DE CONTRIBUTION

ATTENDU QUE les jardins Rita de Cascia désirent procéder à l'installation de leur serre mais que pour se faire ils apprécieraient la contribution de la municipalité afin de faire souder les ancrages à des plaquettes de métal et nous demandent du temps sur les heures de travail de notre mécanicien au garage municipal;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita appuient le développement des jardins Rita de Cascia;

2022-05-02-19

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal de Sainte-Rita autorisent les heures ainsi que le matériel afin de procéder aux travaux de soudures, nécessaires pour l'installation adéquate de la serre.

Adoptée

26.11 CIMETIÈRE L'hÉRITAGE

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Monsieur Sylvain Beaumont a été engagé pour l'entretien du terrain du cimetière comme par les années passées.

26.11.1. DEMANDE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT

ATTENDU QUE le comité pour la gestion du cimetière l'hÉRITAge de Sainte-Rita désire procéder à repeindre le bâtiment du charnier au cimetière municipal durant la saison estivale;

ATTENDU QUE pour ce faire, ils auraient besoin d'utiliser la machine à pression du garage municipal afin de procéder au nettoyage du bâtiment;

2022-06-06-20

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal acceptent le prêt d'équipement demandé pour la réalisation de ses travaux compte tenu que le cimetière est maintenant propriétaire du cimetière municipal et que les travaux sont de mises.

Adoptée

27. VARIA

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucun citoyen dans la salle.

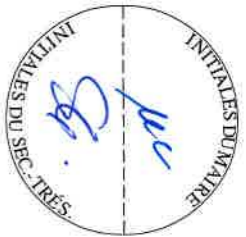
29. CLÔTURE DE LA SESSION

À 21 h 20 l'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

2022-06-06-21

QUE la présente séance soit close.




No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

Adoptée à l'unanimité

Signé :


Président d'assemblée


Directrice générale / greffière-trésorière

Je, Michel Colpron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.